

Année scolaire 2022-2023

# Fiche horaire de circuit

**Car n° 533 - Circuit : 533SA0800****Validité** : 26/08/2022 au 21/08/2023**Sens** : Aller**Niveau** : Secondaire**Circule** : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Nom de l'arrêt	Commune	Horaire
LA HAIE	MAUVES-SUR-LOIRE	06:58
ROUILLÉE	MAUVES-SUR-LOIRE	07:01
PLESSIS	MAUVES-SUR-LOIRE	07:03
BARETTES	MAUVES-SUR-LOIRE	07:04
PAS RAISIN	MAUVES-SUR-LOIRE	07:05
PETITE NOË	MAUVES-SUR-LOIRE	07:07
GRANDE NOE	MAUVES-SUR-LOIRE	07:08
LONGCHAMP	MAUVES-SUR-LOIRE	07:10
PILLIERS	MAUVES-SUR-LOIRE	07:12
MORTIER	MAUVES SUR LOIRE	07:13
LES LANDES	MAUVES-SUR-LOIRE	07:15
MOULIN DU BOIS	MAUVES-SUR-LOIRE	07:16
CORRESPONDANCE LA CROIX	MAUVES-SUR-LOIRE	07:25
CORRESPONDANCE LA CROIX	MAUVES-SUR-LOIRE	07:25
LA CROIX	MAUVES-SUR-LOIRE	07:28
CHEMIN NANTAIS	CARQUEFOU	07:39
CHÊNE VERT	THOUARE-SUR-LOIRE	07:41
L'EBAUPIN	THOUARE-SUR-LOIRE	07:42
CIRCUIT DU VALLON	THOUARE-SUR-LOIRE	07:45
JAUNEAU	THOUARE-SUR-LOIRE	07:46
BEAULIEU	THOUARE-SUR-LOIRE	07:47
ETAB: COLL LES SABLES D'OR	THOUARE-SUR-LOIRE	07:50

Par précaution, les élèves doivent se présenter avant l'horaire de passage du véhicule. En cas de retard du car, un second véhicule effectuera généralement le circuit dans les 30 minutes qui suivent, afin de s'assurer qu'aucun enfant ne reste aux arrêts - La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.